

mais il n'est pas inutile de rappeler de temps à autre les principes de notre sainte religion en matière d'éducation.

« J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous rappeler la ligne de conduite que nous avons à tenir au sujet des écoles dont la loi provinciale veut nous priver. Efforçons-nous d'inculquer de plus en plus dans l'âme des fidèles confiés à nos soins, et surtout auprès des parents chrétiens, le grave devoir de donner une éducation catholique à leurs enfants ; et dans ce but, conseillons-leur fortement de ne pas reculer devant les sacrifices nécessaires au maintien de nos écoles catholiques. Dans les cas où il serait impossible de maintenir ces écoles, fermons-les plutôt que d'en venir à un compromis regrettable. »

INDEX LAIQUE

« Nous lisons dans le *Recueil des actes administratifs* du département de la Nièvre une circulaire de M. le préfet, annonçant à MM. les sous-préfets, maires, gendarmes et commissaires de police du département, que, par la décision spéciale délibérée en conseil des ministres, le 19 juin courant, un journal bi-mensuel intitulé : *l'Idée*, est interdit. Défense est faite, par conséquent, de vendre ou de distribuer cette feuille dans le département.

« Ce journal émet, paraît-il, des théories socialistes que nos ministres jugent dangereuses. Pour ce motif, ils l'interdisent. Fort bien.

« Mais l'Eglise, en vertu d'un droit sacré, interdit parfois, elle aussi, certains livres particulièrement dangereux, capables de faire perdre aux hommes, qu'elle a mission de sauver, la foi ou les bonnes mœurs. Or chaque fois que l'Eglise use de son droit, tous les libre-penseurs crient à l'intolérance, à l'inquisition, etc. ; tandis qu'ils ne songent nullement à réclamer contre l'index laïque. Où est leur logique ? »

(La *Vérité* de Québec).

AUX PRIERES

Sr Simon, (M. Olivine Dalcourt), des Srs de Charité de la Providence.

Sr Chelbert, à l'hôpital de Donly.

Dame Alphonse Lefort, née Elias Degoudre.

Julieone Leblanc, épouse de Louis Jasmin, St-Martin, (Laval.)

Dame Delwiska Collard, épouse du Dr Prieur, Longue-Pointe.

Dr Palardy, St-Hugues.

Odelie Dussault.

Dame Félix Paquet.